

II. En lui ordonnant de garder le secret sur sa guérison, Jésus-Christ commande cependant au lépreux de se montrer aux prêtres : car c'est aux ministres de Dieu à se prononcer sur toutes les questions qui regardent la santé et les maladies spirituelles ; ils ont mission de les connaître pour les guérir : et afin d'éviter toute illusion en des matières si délicates, il convient de soumettre à leur appréciation, même les faveurs qu'on reçoit immédiatement de Jésus-Christ. C'est au malade à se montrer tout entier au médecin de l'âme, sans déguisement et sans réticence, car l'omission de cette loi, non-seulement empêcherait la guérison, mais aggraverait le mal.

Repoussons donc toutes les tentations qui pourraient entraver l'ouverture de notre cœur. Il est nécessaire d'apporter au tribunal de la pénitence une intention droite, simple et franche : afin que, dégagé de toute considération humaine, on y trouve la lumière de l'esprit et la santé de l'âme.

---

Aucun crime n'est nouveau dans le monde, mais ce qui est nouveau et terrible, c'est que le crime devienne un amusement pour le public.

Louis VEUILLOT.

---

## LES ELECTIONS

---

Extrait de l'Appendice au Rituel.

Dans le cours de cette semaine vous allez être appelés, Mes Chers Frères, à être un (ou plusieurs) membre pour représenter notre comté dans le parlement fédéral (ou dans la législature provinciale).

Souvenez-vous qu'un jour Dieu vous demandera un compte sévère de tout ce que vous aurez dit, fait, ou même pensé en temps d'élection, comme en tout autre temps de votre vie. Tout en portant aux questions politiques de votre patrie l'intérêt qu'elles méritent, tout en essayant d'apprécier à leur juste valeur les personnes, les actes et les choses, soyez toujours inquiets pour vous-même, de peur que les affaires du temps qui passent avec la rapidité de l'éclair, ne vous fassent oublier l'unique chose nécessaire, c'est-à-dire, cette éternité qui ne passe point et qui est votre fin dernière.